

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 13 MARS 2017

DELIBERATION N° DEL016-17

Accusé de réception en préfecture
038-213801798-20170313-DEL016-17-DE
Date de télétransmission : 17/03/2017
Date de réception préfecture : 17/03/2017

L'an deux mille dix-sept, le 13 mars 2017 à dix-neuf heures,
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire le 7 mars 2017 s'est réuni à la mairie en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Présents :

M^{mes} I. BEREZIAT, A. BONNIN-DESSARTS, S. BRANON-MAILLET, S. CUSSIGH, C. EGEE,
C. FERRACIOLI, G. GONZALEZ, G. LE CLOAREC, C. ROULAND, C. TISON, et MM. J.M. BERINGUIER,
P. BERTHOLLET, H. EL GARES, J. FABBRO, D. FINAZZO, J-P. GABBERO, J. PAVAN,
Y. PERRIER, C.SERGENT, P. VERRI.

Pouvoirs :

M^r BAH Rahim (Pouvoir à Habib EL GARES, en date du 13 mars 2017)
M^{me} BREUILLE Michèle (Pouvoir à Jean PAVAN, en date du 23 février 2017)
M. DUBOIS Stéphane (Pouvoir à Daniel Finazzo, en date du 12 mars 2017)
M^{me} GERACI Marianne (Pouvoir à Simone BRANON-MAILLET, en date du 13 mars 2017)
M. MORIN Georges (Pouvoir à Alberte BONNIN-DESSARTS, en date du 8 mars 2017)

Absents excusés :

M^{me} Nadège AMBREGNI
M. Yann BOUCLIER
M. Andy DUSSERRE
M^{me} Christine PICCA

M^{me} Alberte BONNIN-DESSARTS a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Budget primitif 2017.

Rapporteur : Alberte BONNIN-DESSARTS

Monsieur le Maire expose au conseil municipal le budget primitif 2017 de la ville :

En section de fonctionnement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à 9 079 163 €.

En section d'investissement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à 5 227 910 €.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver le budget primitif de la ville pour l'année 2017.

Conclusions : La présente délibération est approuvée par 20 voix pour, 4 contre et 1 abstention.

Ont signé au registre
les membres présents.

Gières, le 13 mars 2017.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Pierre VERRI.